



CONSEIL DES SAGES

Compte rendu réunion du Conseil des Sages du 2 février 2010

Le Président ouvre la séance à 14h00.

Excusés : Marie-France LEMAIRE et Louise MICO.

Démissionnaire : Marie-Elisabeth LATHIERE.

Lucien PORTEFAIX est désigné secrétaire de séance.

- Le premier sujet à l'ordre du jour est le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) modifié, qui nous est présenté par Daniel CHANTEREAU, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme. Ce PLU présenté de façon très claire n'attire aucune observation de la part du Conseil des Sages.

- Le deuxième sujet est la Maison des Séniors. Un exemple à examiner est le foyer logement de Saint-Junien qui vient d'être inauguré. René RIVES se charge d'obtenir des renseignements. Il y a également d'autres exemples dans d'autres communes. A voir. Cette formule de foyer logement semble être la mieux adaptée à notre préoccupation. Deux ou trois petits groupes seront désignés à la prochaine réunion pour : rédaction d'un questionnaire à distribuer lors du repas des anciens le 17 mars et dans d'autres réunions de séniors ; sondages pour définition des besoins, etc... Chacun réfléchit pour la réunion du 2 mars.

- Troisième sujet : la journée des Séniors le 3 juin 2010. Le principe de la journée entière est reconduit avec deux compétences.

- Le matin, sur la sécurité avec présence de la Police.

- L'après-midi, sur les interventions sociales de la Mairie. A mettre au point avec Martine INSELIN, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, Béatrice TOURAT du maintien à domicile des personnes âgées et l'assistante sociale du secteur.

Les conférences se dérouleront dans la salle aux gradins, et les exposants (pharmacies, esthéticiennes, kinés, etc...) dans la salle Jean Louis MOCOEUR. La salle VIENNE BRIANCE étant réservée pour le repas de midi, la buvette et autre détente.

A 15 heures 30 arrivée de Colette MILLERE avec laquelle nous décidons de présenter une demande officielle au Maire pour la réservation des salles.

Le pot de l'amitié en fin de journée sera pris en charge par la Mairie ?

Pour le repas de midi, on va vraisemblablement se diriger vers un traiteur (à contacter par Anny BOUISSAC). Va se poser le problème des réservations pour ce repas.

Une réunion Plénière pourrait avoir lieu en AVRIL s'il y a matière à mettre à l'ordre du jour.

La séance est levée à 16h15.